

ACADEMIE DE NICE

DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX
DE L'EDUCATION NATIONALE DES ALPES MARITIMES
DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS DU 1^{er} DEGRE

DOSSIER D'INSCRIPTION A L'EXAMEN DU CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS
D'INSTITUTEUR OU PROFESSEUR DES ECOLES MAITRE FORMATEUR

- SESSION 2016 -

Date de clôture des inscriptions
Jeudi 15 octobre 2015

DOSSIER ADMINISTRATIF

EPREUVE SUR UNE ANNEE, CE DOSSIER S'ADRESSANT :

- AUX PERSONNES BENEFICIAIRES DE L'ADMISSIBILITE
- AUX PERSONNES DEJA TITULAIRE D'UN CAFIPEMF

Texte de référence : Circulaire n°2015-109 du 21 juillet 2015

Nom d'usage :Prénom :

Nom patronymique :

Date de naissance :Lieu de naissance :

Adresse postale Personnelle :

.....

Téléphone :Téléphone portable (facultatif) :

Corps et grade :Fonction :

Circonscription :Classe :

Ecole :Ville :

Nombre d'années d'enseignement effectif en tant que titulaire, stagiaire ou suppléant au

31 décembre de l'année de l'examen :

Le candidat est-il déjà titulaire d'un C.A.F.I.P.E.M.F. : OUI NON

Option – Préciser : Généraliste

Date d'obtention :

Le candidat est-il bénéficiaire de l'admissibilité : OUI NON

(bénéfice conservé pour 2 nouvelles sessions sur une période de 4 ans)

Date d'obtention :

OPTION DU CAFIPEMF : préciser l'option en cochant une case :

- Généraliste
- Arts visuels
- Education physique et sportive
- Education musicale
- Enseignement en maternelle
- Langues et cultures régionales
- Langues vivantes étrangères
- Enseignement et numérique

Les résultats feront l'objet d'une publication sur le site Internet de la DSDEN des Alpes-Maritimes. En vertu de la loi 78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous avez la possibilité de vous opposer à la publication des informations vous concernant. Vous indiquerez ci-dessous votre choix :

- J'accepte la publication des informations me concernant
- Je m'oppose à la publication des informations me concernant

A

le

Signature

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- être obligatoirement instituteur ou professeur des écoles **titulaire**.
- justifier d'au moins **5 ans** de services effectifs d'enseignement (titulaire ou non-titulaire), l'ancienneté de service étant appréciée au 31 décembre de l'année au titre de laquelle est organisé l'examen.
- Les candidats titulaires de l'admissibilité doivent **présenter un document** signé par le Recteur, **attestant qu'il ont été admissibles à l'examen** du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeurs des écoles maître formateur. Dans ce document, il est précisé que le candidat :
 - n'a pas encore subi les épreuves d'admission
 - a déjà subi ces épreuve (en indiquant la session)
- Les candidats déjà titulaires du Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur ou Professeur des Ecoles Maître Formateur doivent **présenter la copie de l'obtention de ce certificat**.

□□□□□□□□□□□□□□□□

MODALITES D'INSCRIPTION ET COORDONNEES POUR TOUTES CORRESPONDANCES :

Les candidats devront télécharger et transmettre, le dossier dûment complété, par voie postale, par dépôt ou par courriel à l'adresse ci-dessous. La date butoir du dépôt du dossier administratif est fixée au jeudi 15 octobre 2015.

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale des Alpes-Maritimes
Division du Remplacement, de la Formation et des Finances – Bureau 235
53 avenue Cap de Croix
06181 NICE Cedex 2

cafipemf06@ac-nice.fr
Tél : 04 93 72 63 71

□□□□□□□□□□□□□□□□

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Toute communication par courriel sera faite sur votre adresse professionnelle académique : nom.prenom@ac-nice.fr. Nous vous invitons à consulter cette adresse régulièrement.
- La fiche en page 4 est à envoyer jusqu'au vendredi 18 décembre 2015 au plus tard.

ACADEMIE DE NICE

DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX
DE L'EDUCATION NATIONALE DES ALPES MARITIMES
DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS DU 1^{ER} DEGRE

DOSSIER D'INSCRIPTION A L'EXAMEN DU CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS
D'INSTITUTEUR OU PROFESSEUR DES ECOLES MAITRE FORMATEUR

- SESSION 2016 -

EPREUVES D'ADMISSION

CHOIX DE L'EPREUVE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Les candidats titulaire de l'admissibilité ou déjà titulaire d'un Cafipemf devront déclarer, par voie postale, cachet de la Poste faisant foi ou par courriel, leur choix pour l'épreuve de pratique professionnelle jusqu'au **vendredi 18 décembre 2015 au plus tard**, en envoyant cette fiche à l'adresse en bas de page.

Je soussigné(e), Madame/Monsieur.....

né(e) le.....à.....choisir l'épreuve de

pratique professionnelle suivante :

Analyse de pratique

Animation d'une action de formation

COORDONNEES POUR L'ENVOI DE CETTE FICHE :

Par voie postale :

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale des Alpes-Maritimes
Division du Remplacement, de la Formation et des Finances
Bureau 235
53 avenue Cap de Croix
06181 NICE Cedex 2

Par courriel : cafipemf06@ac-nice.fr